

Securities De Munter – Politique ESG

Introduction – Pourquoi une politique ESG?

Suite à l'Accord de Paris sur le climat, approuvé en 2015 (COP21), la Commission européenne a publié le 8 mars 2018 son plan d'action pour le financement d'une croissance durable. Le financement durable fait référence à l'intégration des considérations environnementales et sociales dans le processus de prise de décisions d'investissement. Cela signifie que les investisseurs ne se concentrent pas uniquement sur les rendements financiers, mais également sur l'impact de leurs investissements sur l'environnement et la société. L'objectif est de diriger le capital vers des activités qui contribuent à la durabilité à long terme, telles que la promotion d'une économie verte, la lutte contre le changement climatique et l'amélioration de la justice sociale, tout en garantissant également la stabilité financière. L'objectif du SFDR (Règlement européen sur la divulgation des informations en matière de finance durable, entré en vigueur en mars 2021) est de permettre aux consommateurs d'un produit ou service financier d'évaluer :

- Comment les risques de durabilité sont pris en compte lors de la création et de la gestion d'un produit ou service financier,
- Quel est l'impact des décisions d'investissement ou des conseils en investissement des acteurs du marché financier sur les facteurs de durabilité.

Afin d'évaluer la durabilité et l'impact social d'un investissement dans une entreprise ou un émetteur, des critères ESG sont utilisés. ESG se réfère à trois facteurs centraux :

- E pour **Environnement** : cela concerne l'influence d'une entreprise sur l'environnement, comme les émissions de CO₂, la consommation d'énergie, la gestion des déchets et l'utilisation de l'eau,
- S pour **Social** : cet aspect examine comment une entreprise traite les personnes et les communautés, comme les conditions de travail, la diversité et les droits de l'homme,
- G pour **Gouvernance** : cela se concentre sur la manière dont une entreprise est dirigée, y compris le leadership éthique, la politique de rémunération et la transparence dans la prise de décision.

Champ d'application de la politique ESG

Chez Securities De Munter (ci-après « SDM »), nous avons développé une politique ESG pour permettre à nos clients d'intégrer certains risques de durabilité dans leurs investissements chez nous. La politique ESG de SDM, comme décrite ci-dessous, s'applique à la fois à la gestion discrétionnaire de portefeuilles et aux portefeuilles de conseil pour les clients qui ont indiqué vouloir suivre la stratégie ESG de SDM. Cela s'applique à tous les produits financiers, tels que les actions, les obligations, les trackers, les fonds et autres. La politique ESG ne s'applique pas à l'exécution d'ordres à l'initiative du client (comptes « *execution only* ») et aux clients en gestion discrétionnaire ou en gestion conseil qui ont indiqué ne pas avoir de préférences ESG. Pour ces clients, les risques de durabilité ne sont pas pris en compte lors de la prise de décisions d'investissement.

Comment la politique ESG est-elle appliquée?

La politique ESG de SDM repose sur deux piliers : les Exclusions, visant à exclure les investissements présentant les plus hauts risques de durabilité, et les Évaluations des Risques ESG, comme décrit ci-dessous. L'équipe d'investissement de SDM se réunit régulièrement pour évaluer les investissements en fonction de leurs caractéristiques ESG.

1. Politique d'exclusion

Avec notre politique d'exclusion, nous visons à éviter d'investir dans des entreprises qui présentent les plus hauts risques de durabilité. Pour les mandats ESG, SDM n'investira pas directement dans des entreprises qui, elles-mêmes ou par l'intermédiaire d'entités qu'elles contrôlent, sont actives dans les secteurs suivants :

i. Armes

SDM est d'avis que les entreprises impliquées dans la production ou la distribution d'armes ne contribuent pas à une société durable en raison des risques significatifs pour la sécurité et la santé que leurs produits entraînent. Par conséquent, les entreprises directement engagées dans la production et la distribution d'armes et de munitions, ainsi que celles qui fournissent des composants essentiels à de tels fins, sont exclues

ii. Tabac

L'industrie du tabac a un impact négatif considérable sur la société en promouvant des produits dont il est prouvé qu'ils sont addictifs et causent des maladies. Par conséquent, nous ne détenons pas d'actions ou d'obligations d'entreprises dont la majorité des revenus provient du tabac et des produits associés pour les portefeuilles ESG.

iii. Jeu d'argent

Le jeu d'argent a de nombreuses conséquences négatives pour la société, notamment la pauvreté, des problèmes de santé physiques et mentaux, et des perturbations au travail ou dans l'éducation. Par conséquent, SDM exclut les investissements dans des actions et des obligations d'entreprises du secteur des jeux.

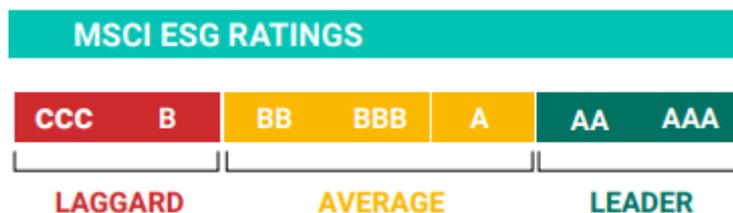
Pour notre politique d'exclusion, nous utilisons la liste d'exclusion du *Norwegian Government Pension Fund* (Fonds de Pension Norvégien) comme référence pour le développement et l'analyse de notre propre liste d'exclusion. Ce fonds souverain, avec plus de 1 trillion USD d'actifs sous gestion, est un leader dans la mise en œuvre d'investissements éthiques et responsables. Il adopte deux catégories de critères : la première est liée aux produits (par exemple, armes, culture du tabac et combustibles fossiles), et la seconde concerne la politique des entreprises (par exemple, corruption, dommages environnementaux, violations des droits de l'Homme). Nous n'appliquons pas l'intégralité de la liste d'exclusion du Fonds de Pension Norvégien, qui serait plus restrictive, mais l'utilisons comme source d'information pour suivre les évolutions en matière d'investissements responsables.

2. Évaluations des Risques ESG

Nous surveillons chaque année nos investissements en fonction de leur risque ESG en utilisant notre propre modèle de notation. Les nouveaux titres sont examinés en amont de l'investissement sur la base de leurs caractéristiques ESG. Les entreprises présentant un profil de risque ESG plus élevé peuvent être associées à des risques environnementaux et de réputation accrus. Par conséquent, SDM s'efforce, dans le cadre des mandats ESG, d'éviter d'investir dans des entreprises ayant des évaluations de risque ESG supérieures à la moyenne, et privilégie les investissements dans des entreprises ayant une politique ESG exemplaire. Les sources suivantes sont utilisées pour obtenir l'évaluation ESG de SDM :

- Les **MSCI ESG Ratings** évaluent les entreprises de AAA à CCC, en fonction de leur évaluation relative des risques ESG au sein de leur secteur. Pour arriver à une note

finale, la moyenne pondérée des scores sur des enjeux clés est agrégée, et les entreprises sont classées de la meilleure (AAA) à la pire (CCC).



- Les **S&P Global ESG Scores** sont basés sur l'évaluation des performances en matière de durabilité des entreprises dans le cadre du *S&P Global Corporate Sustainability Assessment (CSA)*. Les scores varient de 0 à 100 (meilleur). Étant donné que le CSA utilise 61 questionnaires spécifiques à chaque secteur, les scores ne doivent pas être utilisés pour classer les entreprises entre secteurs et doivent être évalués dans le contexte de chaque secteur spécifique du CSA.
- Les **Sustainalytics ESG Risk Ratings** mesurent l'exposition d'une entreprise aux risques ESG matériels spécifiques à son secteur, ainsi que la capacité de l'entreprise à gérer ces risques. Cette approche multidimensionnelle de la mesure des risques ESG combine les concepts de gestion et d'exposition pour parvenir à une évaluation absolue du risque ESG. Sustainalytics identifie cinq catégories de gravité des risques ESG susceptibles d'avoir un impact sur une entreprise.

Negligible	Low	Medium	High	Severe
0 - 10	10 - 20	20 - 30	30 - 40	40+

Premièrement, les évaluations mentionnées ci-dessus seront standardisées sur une échelle de 1 à 5 (où 1 représente la meilleure note et 5 la pire). Une moyenne sera calculée pour chaque titre en fonction de toutes les évaluations disponibles, ce qui donnera une évaluation ESG intermédiaire allant de 1 à 5.

Un deuxième aspect de notre évaluation ESG interne prend en compte le secteur dans lequel l'entreprise opère. Nous souhaitons accorder un poids plus important à l'aspect environnemental du secteur auquel appartient le titre. Nous estimons cela nécessaire, car les évaluations ESG de MSCI, S&P et Sustainalytics sont relatives à leur secteur. Nous pensons que les impacts environnementaux de certains secteurs, comme le pétrole et le gaz, peuvent être considérables, et cela doit être pris en compte dans l'évaluation ESG globale.

Pour l'évaluation environnementale par secteur, nous nous basons sur le *S&P ESG Risk Atlas*.

Pour notre évaluation finale SDM ESG, nous prenons la moyenne de (1) l'évaluation ESG intermédiaire basée sur les notations externes de MSCI, S&P et Sustainalytics, et (2) l'évaluation environnementale du secteur. De cette manière, chaque titre reçoit une note SDM ESG sur une échelle de 1 à 5, où 1 représente la meilleure note et 5 la pire. Pour les clients en gestion de portefeuille discrétionnaire et en gestion conseil qui ont exprimé le souhait de suivre la stratégie SDM ESG, nous n'investissons pas dans des titres ayant une évaluation de risque ESG supérieure à 4.

SDM ESG Rating				
Best				Worst
1	2	3	4	5

Si des sources externes ne fournissent pas d'évaluation de risque ESG, nous recueillons des informations provenant de diverses sources (par exemple, le site web de l'entreprise, le rapport annuel, etc.) et réalisons notre propre analyse afin d'attribuer une évaluation de risque ESG.

Si nous estimons que certains risques ESG peuvent avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise, cela doit être pris en compte dans l'analyse. Si le Comité d'investissement décide que certains risques ESG, identifiés par des sources de données externes, ne sont pas pertinents, il doit justifier cette décision.

Principal Adverse Impact Statement (PAI)

Actuellement, SDM choisit, en tenant compte de sa taille, de la nature et de l'ampleur de ses activités, de ne pas publier de Déclarations sur les Principaux Impacts Négatifs (PAI) en ce qui concerne ses investissements. Les données PAI ESG actuelles présentent plusieurs limites, telles que la disponibilité de données ESG auditées et un cadre réglementaire en constante évolution. Par conséquent, nous ne pouvons pas garantir l'exactitude et l'exhaustivité des données sous-jacentes.

Certains indicateurs ESG sont très complexes et difficiles à intégrer de manière uniforme. De plus, nous devrions intégrer des données provenant de différents fournisseurs, ce qui entraînerait des coûts supplémentaires pour SDM et ses clients. Nous continuons à suivre régulièrement les développements réglementaires et techniques du marché.

Politique de Rémunération

Le respect des politiques et procédures internes fait partie de l'évaluation annuelle des employés, où les risques liés à la durabilité peuvent également être pris en compte, en fonction du type de produits ou services que cet employé offre aux clients.

Revue

Cette politique a été approuvée par le Conseil d'Administration le 23/09/2024 et sera révisée annuellement pour s'adapter aux évolutions du marché et aux modifications réglementaires.